

Actualités législatives et jurisprudentielles en procédure civile

Vendredi 12 décembre 2025 de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille III

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET

Responsable de la Commission de Procédure Civile Avocat au Barreau de Rennes Cabinet Chaudet

Horaires:

9h15 / 12h45 - 14h/17h30 Soit 7 heures de formation

Lieu:

Eurojuris – Wojo 82 avenue du Maine

75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Procédure civile Procédure d'appel

Public visé – Pré-requis

Avocats, juristes, commissaires de

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements:

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE 82 avenue du Maine 75014 PARIS Tél: 01 46 33 07 19 formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1^{er} octobre au 31 décembre 2025– Version 1



Programme du séminaire

Objectifs de cette formation : A l'issue de cette formation le participant sera à jour des dernières actualités en procédure civile. Il connaîtra tous les aspects de la procédure orale.

Programme pédagogique de la journée :

Les thématiques suivantes de la procédure civile seront abordées :

- La réforme annoncée de la procédure civile d'appel : études et perspectives
- La procédure orale : évolutions jurisprudentielles et réglementaires

Plan de la journée:

- I- Les réformes en procédure civile
- **II- Assignation Conclusions**
- III- Recevabilité, vice de forme, vice de fond, charge de la preuve, nullité
- IV- Déroulement de l'instance, compétence, péremption
- V- Appel
- VI- Tierce-opposition
- VII- Cassation cour de renvoi
- VIII- Exécution



Actualités législatives et jurisprudentielles en procédure civile

Vendredi 12 décembre 2025 de 9h15 à 17h30

eurojuris.fr

Animé par :

Gaëtan DI MARINO

Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille III Avocat

Avec la participation de :

Jean-David CHAUDET

Responsable de la Commission de Procédure Civile Avocat au Barreau de Rennes Cabinet Chaudet

Horaires:

9h15 / 12h45 – 14h/17h30 Soit 7 heures de formation

Lieu:

Eurojuris – Wojo 82 avenue du Maine 75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Procédure civile Procédure d'appel

Public visé - Pré-requis

Avocats, juristes, commissaires de iustice

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

Renseignements:

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE 82 avenue du Maine 75014 PARIS Tél: 01 46 33 07 19 formation@eurojuris.fr

Prise en charge:

Eurojuris France a obtenu la certification Qualiopi pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'activité d'EUROJURIS France:

11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas agrément de l'Etat.

Validité du programme du 1^{er} octobre au 31 décembre 2025– Version 1



Déroulé horaire de la journée :

- 9h-9h15 : Accueil des participants (café d'accueil)
- 9h15-9h30 : Textes
- 9h30-11h: Péremption, prescription, interruption de l'instance
- 11h-11h10 : Pause-café
- 11h10-12h45 : Déroulement de l'instance
- 12h45-13h45 : pause déjeuner (déjeuner inclus)
- 13h45-14h: Echanges avec les participants
- 14h-17h15: Preuve, chose jugée, évolution jurisprudentielle, appel, cassation, exéquatur
- 17h15-17h30: Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation:

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap:

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Vous souhaitez suivre cette formation en visioconférence ?

Nous proposons le suivi en visioconférence pour toutes nos formations. Nous utilisons comme système de visioconférence Zoom, qui permet au stagiaire de suivre la formation en direct, et de poser les questions qu'il souhaite soit en activant son micro, soit via un système de chat intégré à Zoom. Il est demandé à tous les participants suivant une formation en visioconférence de disposer d'une bonne connexion internet ainsi que d'une webcam activée durant toute la durée de la formation.

Inscription

Je s Je s Je s Je s Je s	Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 348 € TTC, soit 290€ H.T. Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en visioconférence : 480€ TTC, soit 400€ H.T. Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris : 720€ TTC, soit 600 € H.T. Je souhaite participer au séminaire au tarif Non – Membre d'Eurojuris en visioconférence : 960€ TTC, soit 800€ Je ne peux pas assister au séminaire EUROJURIS mais souhaite en recevoir la documentation (textes, jurisprudences) au prix de 50€ HT (60€ TTC) l'unité.	
No	m :	. Prénom :
Ca	binet - Société:	Profession:
N°	INSEE:	

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.eurojuris.fr/formations.htm.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Pour un suivi en visioconférence l'inscription doit se faire au moins 10 jours avant la formation, sinon la documentation sera adressée par courriel uniquement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris inscrits en présentiel et 7 jours avant pour les non membres d'Eurojuris et les inscrits au suivi en visioconférence sont acceptées.